

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2019

L'an deux mil dix-dix neuf et le vingt et un février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine – Maire

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs CHEVALLIER Martine –SAMSON Jean Jacques- PERRIN Sabrina - GEOFRROY Robert - GROSS Stéphanie - Isabelle ESTIGNARD- DUROUX Nadine- RIVOIRE Yves – DUCRET Christophe – AZZI gérald

ABSENTS :– Alain CHALENDARD --PRUDENT François – CUVILLIER Christophe

SECRETAIRE DE SEANCE : PERRIN Sabrina

Affectés au CM : 13

En exercice : 13

Présents 10

Convocation du 9 février 2019

Affichage le 22 février 2019

Ordre du jour :

Approbation des comptes 2018

Aménagement du bourg

Compte rendus divers

Questions Diverses

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion

Comptes 2018 : Mme Le Maire expose les comptes des budgets

Budget Principal Fonctionnement :

Dépenses : 404 613.78 e

Recettes : 539 569.52 e

Soit un excédent : + 134 955.74 e

Budget Principal Investissement :

Dépenses : 113 723.77 e

Recettes : 197 375.34 e

Soit un excédent : + 83 651.57 e

Budget Assainissement Fonctionnement :

Dépenses : 10 628.66

Recettes : 30 388.259 e

Soit un excédent : + 19 759.63 e

Budget Assainissement Investissement :

Dépenses : 16 685.46

Recettes : 33 946.14 e

Soit un excédent : + 17 260.68 e

Mme Le maire quitte la salle. Après débat, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Mme Le Maire évoque le compte gestion. Est voté à l'unanimité.

Informe d'un rendez vous avec la perceptrice semaine prochaine (budget 2019)

Aménagement du Bourg :

Une visite du conseil a eu lieu le 4 février sur toute l'agglomération et a établi un point précis des urgences.

Le 12 février, Mr Louis ATD a réuni le conseil afin d'exposer plusieurs problématiques et s'interroger sur la nécessité de planifier l'urgence.

Décide de marquer dans un premier temps : l'hyper centre (préconisé par le maître d'œuvre) : aide au ralentissement des véhicules, le chemin piétonnier et de marquer les entrées d'agglomération.

Un passage caméra des eaux pluviales s'effectuera le 26 février.

Une demande de renseignements pour le passage de la fibre est attendue par Covage. Beaurepaire n'étant pas dans la première phase de travaux.

Le mur de soutènement d'une longueur de 12 ml détruit par un camion lors de l'accident du 24 décembre (petite maison bressane) sera reconstruit par la DRI. Les concessionnaires des réseaux sous accotements seront concertés.

Compte rendu divers :

Le Sysdel sera présent en mairie fin mars pour étudier les travaux si nécessité

QUESTIONS DIVERSES :

Programmation d'une réunion pour l'organisation du tour cycliste. Buvette et restauration rapide seront mises en place l'après midi.

Fait état d'une réunion constructive entre bouilleurs de crus, la jouette bressane et la commune. Des éléments sont attendus après AG Jouette.

Lors de la réunion Vallières, les travaux du bief des claires sont programmés. AG aura lieu à Beaurepaire le 1^{er} mars en mairie.

Délibère pour la déviation du réseau gaz à la zone de la chaîne pour l'implantation d'une entreprise. Le projet, dans son ensemble est adopté à l'unanimité. La délibération sera transmise à CCB71.

La commune organisera fin d'année une parodie du loto (carton plein) avec Pièces et Main d'œuvre. Pièce délirante et participative.

La micro crèche a reçu un avis favorable lors de la commission de sécurité. La visite d'ouverture de la PMI a émis également un avis favorable. Une journée porte ouverte aura lieu le vendredi 1^{er} mars de 10 h à 18 h. A ce jour, 13 inscriptions. Les finitions des travaux se poursuivent.

Un rapport des Bois est effectué. La commission prépare l'estimation des parcelles 32 – 33a

Un rapport de la voirie est effectué. Le tableau des travaux prioritaires a été remis à CCB71. Une coupe de bois s'effectue actuellement le long du chemin de la lagune (ouest). Une remise en état est prévue par le débardeur fin mars. Le garant a été contacté. A surveiller.

Les colis des personnes âgées seront distribués à partir de 80 ans (procédure inchangée)

Etabli le tableau des élections européennes du 26 mai 2019

Informe des remerciements lors des décès.

Les indemnités des élus suite au départ de Thibaut ne sont pas modifiées

Fin de la séance à 22 h 40